Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

La Logique, Ou Systeme De Reflexions

Qui peuvent contribuer à la netteté & à l'étendue de nos Connoissances

Crousaz, Jean-Pierre de Lausanne, 1741

Chapitre VIII. Des Syllogismes composés.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9219

PART. III. CHAP. VIII.

CHAPITRE VIII.

Des Syllogismes composes.

1

r

UAND on compare dans l'enceinte d'une seule pro- tion & position le terme moyen avec les Division. deux termes de la conclusion, la proposition majeure, dans laquelle se fait cette comparaison, est ou Conditionnelle ou Disjonctive, ce qui donne lieu à la Division des Syllogismes composés en Conjonctifs & Disjonctifs.

II. Puisque dans les propositions Règle des conjonctives ou conditionnelles, l'on Conjoncpose en fait, que celui qui avoue la tifs. vérité de l'Antécedent, ne peut pas, sans se contredire, refuser d'admettre la vérité du Consequent, il s'ensuit qu'on regarde le prémier de ces aveux comme la cause du second. Si donc dans la mineure l'on établit la vérité de l'Antécedent, il s'ensuit que la vérité du conséquent se trouvera établie par là-même, & la conclusion d'un tel Syllogisme est fon-

fondée sur ce qu'en admettant la cause, on admet l'effet.

Mais si dans la mineure l'on rejette l'antécedent, il ne s'ensuit pas qu'on soit en droit de rejetter le conséquent dans la conclusion, parce que, si même l'on ne reconnoit pas une des causes qui peuvent contribuer à un effet, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait aucune, & qu'on les ait toutes éloignées; La vérité du conséquent peut dépendre de quelque autre principe, que de la vérité de l'antécedent.

S'il s'est trompé, il n'a pas été assez attentif.

Or il s'est trongé.

Donc il n'a pas été assez attentif.

Ce Syllogisme est concluant, parce que l'aveu de l'Antécedent entraîne l'aveu du conséquent, & que la mineure pose la vérité de l'antécedent. Mais si je disois:

S'il s'est trompé il n'a pas été assez attentif.

Or il ne s'est pas trompé. Donc il a été assez attentif.

Ce raisonnement n'est pas juste, parce que la négation de l'antécedent, il s'est trompé, n'entraîne pas

PART. III. CH. VIII. la négation du conféquent, il n'a pas été attentif; car comme l'on peut rencontrer vrai par hazard, il peut être faux que l'on se soit trompé, fans qu'il foit faux que l'on n'ait

pas été attentif.

Si l'on se contentoit de poser dans la mineure la vérité du conséquent, on ne seroit pas en droit pour ce. la, d'inferer dans la conclusion la vérité de l'antécedent, parce qu'un effet pouvant proceder de plus d'une cause; l'on ne peut pas conclure de l'existence d'un effet, à l'existence d'une cause plûtôt que d'une autre.

S'il s'est trompé il n'a pas été assez attentif.

Or il n'a pas été assez attentif.

Donc il s'est trompé.

La conclusion peut être fausse, parce que l'aveu de l'antécedent, entraînoit bien l'avéu du conséquent, mais non pas l'aveu du conféquent celui de l'antécedent; rencontrer la vérité n'étant pas l'unique effet de l'attention.

Mais si dans la mineure l'on rejette le conséquent, on se trouvera en droit de rejetter dans la conclu-

620 LA LOGIQUE. clusion l'antécedent, puis que des qu'on nie l'existence d'un effet, on ne reconnoit aucune de les causes, & ainsi l'on a raison de conclure, il a été assez attentif, donc il ne s'est pas trompé. L'aveu du confequent étoit l'effet, l'aveu de l'antécedent une de ses causes, de sorte que la rejection de cet effet entraîne la rejection de cette caule. Je ne dis pas que la chose dont l'antécedent fait mention, soit la cause de celle qui est exprimée dans le conséquent, mais je dis que l'aveu du prémier est cause de l'aveu du second.

On peut souvent répandre un grand jour, sur une matière, en procedant par des suppositions, dont les prémières paroissent autant su

perfluës que hardies.

Ainsi dans l'A. de 1711. Mr. de Fontenelle suppose un Astre infiniment petit: Il lui donne ensuite de la grandeur, celle de la planette est moindre, l'égale, la surpasse, devient infinie; En promenant ainsi l'esprit par ces supositions, il lui fait comprendre tous les phénomenes des ombres.

Dans l'A. de 1714. On suppose



PART. III. CH. VIII. 621 Jupiter tournant sur son Axe, & son centre immobile, sur un cercle, dont le spectateur soit au centre, on verra les mouvemens de sa tache sans inégalité.

Si son centre se meut sur la circonférence de ce Cercle, & que le Spectateur continue d'être au centre, le mouvement apparent de la tache ne sera pas de même durée

que le réel.

1

1t

1t

la

e-

15

10

le

to

er

m

en

nt

u.

r.

11-

te

t-

e,

11-

ui

6-

de uLa même inégalité auroit lieu, si Jupiter étoit au centre d'un cercle, sur la circonférence duquel le Spectateur s'avançat.

Si Jupiter en mouvement, est vû depuis la Terre aussi en mouvement, il en naîtra une seconde inégalité, entre le mouvement apparent & le vrai.

Quel travail pour surmonter l'erreur continuelle, où la nature nous met, sur le lieu véritable des Astres.

III. Quand on a établi les prin-Utilité du cipes, dont on a desscin de tirer u- Conjonc-ne conclusion, il est agréable de les tif. voir rassemblés dans un seul Syllogisme conditionel.

IV. La majeure d'un Syllogifine me Dis-Dis- jonctif.

622 LA LOGIQUE.

Disjonctif renferme plusieurs membres; la mineure en choisit un, pour l'affirmer, & la conclusion nie tous les au res, ou la mineure les nie tous, excepté un, & la conclusion affirme le seul qui n'avoit pas été nié.

Ce qu'il sait, il le sait ou pour l'avoir trouvé lui-même, ou pour l'avoir lû, ou pour l'avoir oui dire.

Il ne l'a point lû, on ne le lui a point dit.

Donc il l'a découvert.

Ou bien:

Règles.

Il l'a découvert lui-même, donc il ne l'a pas appris par la lesture

ni par les leçons d'autrui.

V. Il est maniseste que ces Syllogismes ne sont pas concluans, si dans la majeure l'on oublie quelque cas, & si les membres qui la composent ne sont pas incompatibles, car s'ils peuvent subsister ensemble, ni la position de l'un, n'entraînera la rejection des autres, ni la rejection de ceux-ci, n'emportera la position de celui-là. Et quand même les membres rensermés dans la majeure seroient incompatibles, s'il y en

PART. III. CHAP. VIII. 623 en a quelques- uns d'omis, on ne pourra pas, de la réfutation de tous excepté d'un seul, conclure la vérité de ce dernier, parce qu'il pourroit aussi se trouver au nombre des faux, & qu'il le seroit, si celui qui n'a pas été allegué est le vrai.

Comme l'Esprit humain dont la pénétration est fort bornée, peut aisément laisser échaper quelques cas, cette manière d'argumenter est peu sûre, à moins que l'on ne procede par des divisions & des subdivisions contradictoires, & qui par là ne

laissent rien échaper.

La différence des Couleurs vient, ou de la différente force avec laquelle la lumière fait impression, ou de la fréquence de ses impressions simplement. Elles ne naissent pas de la simple différence qu'il y a entre les degrés de force, car une couleur demeure de la même espèce en l'exposant à une forte ou à une foible lumière.

Donc elle vient de la fréquence des

coups.

La majeure omet un membre, la différence des tournoiemens & de leurs proportions avec l'élancement.

Voici



624 LA LOGIQUE.

Voici un exemple, dont on conviendra plus facilement. "Les Etoi"les fixes, qui paroissent, & dispa"roissent, sont ou des soleils qui
"s'approchent & s'éloignent de no"tre monde, ce qui n'est guère
"vrai-semblable, ou il faut que
"leurs Globes soient en partie lu"mineux, & en partie obscurs, &
"qu'ils tournent sur leur axes, dans
"le tems que se fait le période de

, leur apparition.

Celui qui met en œuvre cette manière d'argumenter doit être d'autant plus fur ses gardes, que si elle n'est pas juste, elle fournit à son adversaire des armes pour le battre. Cela arrive lors qu'en posant la même majeure, mais en affirmant dans la mineure ce qui a été nié, ou en niant ce qui a été affirmé, l'on vient à une conclusion toute oppofée. Alors plus cette forme de Syllogisme avoit un air d'exactitude & sentoit la préparation, plus on est honteux quand celui avec qui l'on dispute, non content d'exposer le foible de cet argument, si bien & si savamment digeré, trouve moien d'en tirer avantage; on se trouve PART. III. CHAP. VIII. 625 par là convaincu d'une double méprise, de s'être appuié sur une preuve soible; & de n'avoir pas vû que l'on en sournissoit une sorte à son adversaire. C'est le désaut des argumens que les anciens Rhéteurs appelloient Communs.

.

11

)-

e

20

ls le

te

1-

n

ê-

en

n

0-

8

elt

on

le

&

ien

ive

par

Il faut se servir le moins que l'on peut de Syllogismes Disjonctifs, ou de manières de raisonner qui leur sont équivalentes. Vous avez en vûe d'établir la vérité d'une certaine proposition. Vous lui en oppofez trois, & de cet assemblage, vous faites la majeure d'un Syllogisme Disjonctif. Dans la mineure vous rejettez trois de ses parties, pour en conclure la vérité de la quatrié-Mais cette quatriéme n'est-elme. le vraye que parce que les autres sont fausses? N'y a-t-il pas des principes réels, dont elle est une fuite, & ne seroit - il pas beaucoup mieux de la démontrer par ces principes d'où elle dépend effectivement; L'esprit de l'homme s'embarrasse ordinairement par la multitude des réflexions, & les bornes qu'il se sent lui rendent suspectes les preuves, qui n'ont de force que dans la supposi-Tome V. Dd

626 LA LOGIQUE. tion qu'on n'omet rien. Les Prédicateurs devroient penser à cette Règle: Quand il s'agit d'expliquer un passage, ils s'étendent souvent à refuter les sens qu'ils ne croient pas lui convenir, après quoi ils concluent en deux mots, que celui pour lequel ils tiennent, est le seul véritable. Ils auroient dû faire tout le contraire; s'étendre à établir le sens qu'ils trouvent le plus juste, après quoi les Auditeurs auroient conclu d'eux-mêmes, que les autres explications ne font pas également fondées.

Quoi que le conditionnel puisse suffire, il ne sensuit pas qu'il faille négliger les autres, comme super. flus. Car outre qu'un opposant se trouve en droit d'argumenter, sous la forme qu'il lui plait, hors des cas de la dispute, on peut avoir à faire avec des naturels opiniâtres, ou simplement avec des esprits pesans ou prévenus, que la prémiére proposition d'un argument n'ébranlera point, il faut le leur réiterer, & afin qu'ils s'y rendent attentifs, il importe de le leur présenter fous plus d'une face. Le PART. III. CH. VIII. 627 Le P. Buffier propose cet exemple.

L'action de Brutus, qui tua César, fut vertueuse, ou criminelle, ou indifférente.

Elle ne fut ni vertueuse ni indissé-

Donc elle fut criminelle.

é-

te

er

nt

nt

n-

uı

ul

ut

le

е,

nţ

es

nt

ffe

lle

er-

le

us

les à

s,

pe-

16-

r'é-

ite-

e11-

ter

Le

Après cela il transforme ce Disjonctif. en ce conditionel.

L'action de Brutus fut criminelle, se elle ne fut ni vertueuse ni indifférente.

Or elle ne fut ni vertueuse ni indifférente.

Donc elle fut criminelle.

Le Disjonctif ajoute-t-il, se reduit au conditionel, j'en tombe d'accord.

Donc le Disjonctif n'est pas nécessai-

Je conviens qu'il n'est pas nécesfaire absolument; mais d'en conclure qu'on doit l'abandonner, comme superflu, c'est une conséquence que je n'admettrai pas; Car de quel droit reduire le Stile des argumens à une seule formule: il faudroit que tous les hommes en sussent convenus.

Dd 2 CHA

628 LA-LOGIQUE.

读读:读读读:读读读读:读读

CHAPITRE IX.

Des Syllogismes Irréguliers.

I. L'ECÔLE a donné le nom d'Irréguliers aux Syllogismes qui ont plus ou moins de trois Propose tions, quoi qu'ils aient leurs règles, leur force & leur justesse tout autant que les autres.

L'Enthymême n'a qu'une prémisse, le Corps est incapable de perception, dons c'est l'Ame qui voit les couleurs es qui entend les sons. Il n'y a point d'art dans l'Enthymême, celui qui n'en tombe pas d'accord, nie, ou le principe que l'on appelle Antécedent ou la validité de la con-

l'équence.

Quand on nie la conséquence, il faut la suppléer par une nouvelle proposition, & cela n'est pas assez commode, ni assez net dans la dispute, où, comme nous l'avons dit, chaque conclusion doit précisément contenir la proposition que l'on vient de nier.

II.